



LISTING DES RUES PRISES EN COMPTE DANS LE PÉRIMÈTRE OPAH-RU :

Rues prises en compte dans leur totalité :

- Avenue du Square de la Gare
- Place du 1er Régiment de Dragon
- Place de la Gare
- Place de la Libération
- Rue Albert Mathiez
- Rue Chauvier
- Rue Desault
- Rue du Fahys
- Rue Fernand Scheurer
- Rue de la Font
- Rue des Fossés de la Douve
- Rue de la Gare
- Rue des Gleux
- Impasse des Gleux
- Rue Pasteur
- Rue Saint Desle
- Rue Siblot
- Rue Tramway
- Traje de la SNCF
- Traje Pierre Sépard

Rues prises en compte partiellement :	Côté impair (n°)	Côté pair (n°)
▪ Rue Carnot	Du 1 au 35	Du 2 au 44
▪ Rue de la Tannerie	-	Du 2 au 10
▪ Rue Jules Ferry	1 et 1b	-
▪ Rue Victor Hugo	1	-
▪ Rue du Stade	1	-
▪ Rue Henry Marsot	1-1a-1b	-
▪ Rue Jules Guesde	-	-
▪ Rue du Dr Deubel	Du 1 au 27	Du 2 au 22
▪ Rue Parmentier	Du 1 au 3	-
▪ Avenue de la République	Du 1 au 67	Du 2 au 68
▪ Saint-Quentin	Du 1 au 3	
▪ Rue Kléber	1	-
▪ Esplanade Charles de Gaulle	Ne sont pas inclus dans le périmètre les bâtiments situés au n°6 (parcelle 708), n°8a (parcelle 650), n°8b (parcelle 649), n°10 (parcelle 375)	